



ATTENTION :

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, chaque enfant inscrit doit obligatoirement fournir une autorisation parentale et décharge, remplie et signée par un représentant légal (parent ou tuteur).
Aucun enfant ne pourra participer à l'atelier sans ce document.

(ÉCRIRE LE TOUT EN LETTRES CAPITALES SVP)

1. IDENTITÉ DE L'ENFANT

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

2. IDENTITÉ DU SIGNATAIRE (PARENT OU TUTEUR LÉGAL)

(Les grands-parents, proches ou accompagnateurs ne peuvent pas signer ce document, sauf délégation écrite de l'autorité parentale.)

Nom et prénom :

Lien avec l'enfant : ☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur légal

Adresse :

Téléphones portables (2 numéros) :/.....

Adresse e-mail :

3. AUTORISATIONS

3.1 Participation à l'activité

J'autorise mon enfant à participer aux ateliers pédagogiques organisés par le Musée Granet. : ☐ OUI

3.2 Sortie de l'enfant

J'autorise mon enfant à quitter le musée sans être accompagné d'un adulte : ☐ OUI ☐ NON

3.3 Prises de vues

J'autorise le Musée Granet à prendre des photographies ou vidéos de mon enfant et à les utiliser dans le cadre de la communication et promotion du musée : ☐ OUI ☐ NON

3.4 Allergies ou informations médicales utiles

.....

4. RESPONSABILITÉS

Je reconnais que :

- Les ateliers sont encadrés par des professionnels du Musée Granet.
- Le musée met en œuvre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.
- En cas d'urgence médicale, le musée contactera immédiatement les services de secours et les responsables légaux.

5. AUTORITÉ PARENTALE

Je certifie sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur l'enfant mentionné ci-dessus ou être titulaire d'une décision judiciaire me confiant cette autorité, ou disposer d'une délégation écrite de l'autorité parentale (à joindre le cas échéant).

Fait à Aix-en-Provence, le

Signature du parent ou tuteur légal
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)